



Sensorial Handicap Cooperation

Thierry Renglet, Président de SHC depuis février 2009.

Nous considérons 2014 comme une année de transition et surtout préparatoire à la réforme de la DGD. Il y a déjà plusieurs années que cette réforme est annoncée et SHC s'y prépare. D'autre part, pour renforcer notre efficacité et pour mettre nos expertises à la disposition de ceux qui auraient besoin, nous avons entamé une série de contacts avec de potentiels partenaires.

Renforcer les structures scolaires locales pour les rendre plus efficaces dans le domaine du handicap sensoriel reste une priorité pour SHC. Mais cet objectif implique aussi notamment les politiques de la santé et en particulier le dépistage et une reconnaissance des ministères pour assurer les résultats sur le long terme. Il est impératif pour SHC de travailler en synergie avec d'autres ONG.

Tout en réfléchissant à l'avenir de SHC, nous avons poursuivi nos deux projets au Burkina. Le projet cécité au Burkina Faso est entré au début de l'année 2014 dans sa troisième phase et se terminera fin 2015. La collaboration avec l'APBAM (notre partenaire local) reste un exemple pour nous de confiance et de respect mutuel.

Le projet surdité s'est poursuivi et se terminera en février 2015. Ce projet avec la FNESBF (notre partenaire local) est un défi plus complexe. La FNESBF est constituée d'une vingtaine d'écoles à travers le Burkina Faso. Ces écoles ont des statuts et des réalités parfois bien différents et leurs besoins sont aussi bien différents. Dans ces conditions, proposer des formations qui correspondent aux besoins de chacun reste un objectif difficile à poursuivre. Comme il y a déjà un an, je voudrais terminer cet éditorial en lançant un appel aux forces vives et expertes dans le domaine du handicap sensoriel. Vous pouvez vous proposer pour participer ici en Belgique aux deux groupes (cécité et surdité) qui réfléchissent aux projets.

Vous pouvez vous proposer pour donner une formation. Bref, surtout si vous hésitez à proposer vos services prenez contact avec nous, nous en parlerons. Nous avons lancé cette année une banque de données des candidats formateurs. Prenez contact avec nous, nous vous adresserons un CV à remplir. Parlez-en aussi autour de vous, tout le monde ne connaît pas SHC !

Je souhaite à SHC en 2015 une année riche en nouveaux projets, une année qui favorise l'audace de nous rejoindre.

Je remercie aussi spécialement tous ceux qui dans l'ombre ont accepté d'être formateur.



Thierry Renglet lors d'une mission à Kinshasa

SHC en résumé

Vision: La construction d'un monde plus juste est possible en promouvant des processus d'autonomisation des populations et groupes sociaux au sein desquels les personnes avec un handicap sont intégrées. De même dans les populations où elles représentent le groupe-cible. Une perspective de développement adapté et durable est envisagée.

Mission: Renforcer des processus de reconnaissance et de valorisation positive de l'identité des personnes handicapées en vue d'une inclusion appropriée dans la société. Renforcer les processus d'acquisition de l'autonomie et de la formation des personnes déficientes sensorielles afin d'augmenter leurs capacités à s'affirmer et à avoir une plus grande estime de soi

Champ d'action principal est l'appui et le renforcement des structures locales dans le domaine du handicap sensoriel sur le long terme. Ceci via :

- ❖ Formation de formateurs
- ❖ Formation du corps professoral
- ❖ Mise en place d'une infrastructure

Informations générales

Administratif

Nom:	Sensorial Handicap Cooperation	
Abréviation:	SHC	
Adresse :	Siège social :	1504 Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles
	Secrétariat Social	46 Rue Brogniez, 1070 Bruxelles
Téléphone :	02.510.61.90	
Mail :	info@sensorial.be	
Web site :	www.sensorial.be	
Nom :	Président	Thierry Renglet
	Directeur Exécutif	Thomas de Kerchove

Bénévoles + formateurs

SHC est caractérisé par le soutien de bénévoles actifs dans le secteur du handicap sensoriel.

Des formateurs (toujours bénévolement) se mettent à la disposition de SHC pour faire des missions dans les pays partenaires.

En 2014 les formateurs suivants sont partis sur le terrain :

- Peter Joseph en RDC dans le cadre d'une formation en boucherie de jeunes sourds des Villages Bondeko
- Marie-Christine Biard et Catherine Pierre dans le cadre d'une formation des institutrices du maternel des écoles de la FNESBF au Burkina Faso
- Viviane Leflère et Françoise Bortelin au Burkina Faso dans le cadre d'une formation en orthophonie aux enseignants de la FNESBF
- Thierry Renglet dans le cadre d'une mission de suivi et d'identification au Burkina Faso
- Emile Alénus au Sénégal dans le cadre d'une mission d'identification

Des bénévoles ont soutenu SHC en Belgique

- Le comité scientifique de surdit  de SHC qui a particip    l'identification et au suivi des projets surdit 
- Le comit  scientifique de c cit  de SHC qui a particip    l'identification et au suivi du projet c cit 

- Michel Mercier, St phane Jozeau et Emile Alenus dans la pr paration du stage de formation des deux formateurs et de la gestionnaire de l'UN-ABPAM et toutes les personnes qui ont particip  la formation des stagiaires burkinab s en Belgique

CA

Le CA de SHC se compose de 9 administrateurs :

- Thierry Renglet
- Jacques Delen
- Emile Alenus
- John Meyers
- Viviane Leflere
- Patrick Verheyden
- Griet Geysels
- Michel Mercier
- Jean-Marie Christiaens
- St phane Jozeau

Il y a eu en 2014 trois r unions du conseil d'administration :

- 6 f vrier
- 24 juin
- 17 novembre

AG

L'assemblée g n rale se compose de 19 membres. En 2014, l'AG s'est r unie   deux reprises :

- 6 f vrier
- 24 juin

Personnel en 2014

Directeur ex cutif : Thomas de Kerchove en fonction depuis octobre 2010

B n voles : Emile Al nus et Thierry Renglet

Si ge

Une News Letter est publi e semestriellement.

Thomas de Kerchove a suivi une formation en  valuation de projet et des s minaires sur la r forme de la DGD.

Le plan strat gique a  t  revu pour la p riode 2017-2026.

Projet cécité au Burkina Faso

Ce projet s'intitule « **Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso** ». Trois phases sont prévues pour ce projet : la première a eu lieu d'août 2009 à mars 2011 et la deuxième phase de 2011 à 2013. La dernière phase d'une durée de deux ans a commencé en janvier 2014.



Trois classes construites dans une école décentralisée

Ce projet est réalisé en partenariat avec l'UN-ABPAM (Union Nationale - Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants). Créée en 1969, cette association compte une soixantaine de groupements pour aveugles à travers tout le territoire du Burkina Faso. SHC collabore déjà depuis plusieurs années avec cette association.

L'objectif du projet consiste à faciliter aux enfants aveugles et malvoyants l'accès à l'enseignement spécialisé et inclusif de qualité proche de chez eux en commençant leur scolarisation durant les quatre premières années dans des classes transitoires spécialisées et en passant ensuite en inclusion dans des classes ordinaires. Ce projet est développé dans 7 régions décentralisées du Burkina Faso.

La troisième phase de ce projet est le prolongement de ce qui a été fait lors des phases précédentes du projet. L'objectif est de consolider ce qui a été réalisé dans les 7 écoles.

Pour atteindre ces objectifs de nombreuses activités ont été menées avec succès. Chacune des sept écoles qui en avaient besoin est maintenant équipées de 4 classes transitoires et d'une salle de transcription. Toutes les classes sont équipées du matériel adéquat. Les différents cadres pédagogiques des 7 écoles ont bénéficié de formations pour renforcer leur compétence. Deux formatrices de l'Enseignement Catholique ont maintenant les capacités de donner elles-mêmes des formations. Lors d'un stage en Belgique les capacités des deux formateurs de l'ABPAM ont été renforcées. Une nouvelle méthode de sensibilisation a été mise sur pied, elle fait déjà ses preuves. Effectivement les différentes zones déjà sensibilisées ont trouvé de nouvelles familles d'accueil pour les enfants avec un handicap visuel. Grâce à ce projet ce sont déjà **173 enfants avec un handicap visuel** qui suivent des cours adaptés à leur handicap dans des classes transitoires et en inclusion dans des classes ordinaires décentralisées.



Une classe transitoire

La prochaine étape du projet sera d'assurer l'accès à l'enseignement poste-primaire aux enfants avec un handicap sensoriel qui auront terminé les primaires.

Tout cela a été possible, entre autre, grâce à notre gestionnaire de projet, Justine Kaboré entourée de deux formateurs François et Maurice. Ils ont réalisé un travail gigantesque de suivi sur le terrain, en coachant et formant les enseignants, les accompagnateurs sociaux et en assurant le suivi des constructions et de l'installation des équipements.

Projet surdit  au Burkina Faso

Ce projet s'intitule «**Acc s   l'enseignement sp cialis  adapt  pour les enfants vivant avec un handicap auditif au Burkina Faso**». Ce projet est la deuxi me phase d'un projet commenc  en 2009.

Cette nouvelle phase a commenc  en f vrier 2013 et se cl ture en janvier 2015.



El ves de l' cole de Bobo-Dioulasso

Le partenaire, la **FNESBF** (F d ration Nationale des Ecoles pour Sourds du Burkina Faso) regroupe maintenant 20  coles pour sourds au Burkina. Cette f d ration a  t  cr  e en 2006 avec l'aide de SHC. Ce sont plus de 3.000 enfants qui y sont scolaris s dont 1.099 avec un handicap auditif ils y sont encadr s par 138 enseignants.

Ce projet est ax  sur **4 r sultats** : les enfants avec un handicap auditif sont scolaris s d s leur plus jeune  ge, le programme de cours adapt  aux enfants sourds est renforc , un programme de suivi audiologique en milieu scolaire est cr  e et install , et la FNESBF et ses  coles sont renforc es et reconnues.



Classe maternelle de Kaya

Pour atteindre ces r sultats la FNESBF a r alis  **diff rentes activit s** durant cette deuxi me ann e du projet. Au niveau des classes maternelles, les instituteurs ont  t  form s. Ce sont 106 enfants qui sont scolaris s dans les classes maternelles. Les capacit s des enseignants du primaire ont  t  renforc es gr ce   diff rentes formations donn es par des experts belges et des experts burkinab s. En partenariat avec le PNPS un suivi audiologique pour 1.202 enfants avec un handicap auditif a  t  fait dans les diff rentes  coles de la FNESBF. Diff rentes activit s ont  t  r alis es en vue de renforcer la FNESBF : formation du personnel, actions de plaidoyer, pr paration d'un dictionnaire en langue des signes, renforcement des  coles membres les plus d munies, cours de langue des signes aux parents,



Formation en orthophonie des enseignants au centre auditif

Gr ce   ce projet ce sont 1.099 jeunes sourds qui ont vu la qualit  de leur enseignement s'am liorer. C'est aussi l'image des personnes sourdes qui est renforc e dans la soci t  burkinab ise, ce qui leur permet de mieux s'int grer dans la soci t  et dans le monde socioprofessionnel.

Salam, le gestionnaire de projet, et Xavier, le pr sident de la FNESBF,  uvrent pour que cela soit possible.

Mini projets

Nataka Kusema

Projet « Nataka Kusema » RD Congo : SHC continue de soutenir le projet « Nataka Kusema » à Uvira depuis maintenant 7 ans, dans l'Est de la RD Congo. Kamiel Vanderheyden, le fer de lance de ce projet, remue ciel et terre pour ce projet. L'école scolarise déjà 66 enfants sourds et malentendants. Les défis sont maintenant de parvenir à pérenniser ce projet.



Nouvelles classes à Uvira

RUMURI

Grâce au soutien de l'asbl **SATIMO** (Œuvre de l'Abbaye de Bruges) des subsides furent obtenus pour lancer une collaboration avec Rumuri (un des quatre centres burundais qui accueille 63 jeunes et adultes avec un handicap visuel). Ce projet se déroule en deux phases : Tout d'abord la création d'une nouvelle infrastructure pour l'école et deuxièmement la formation approfondie du personnel éducatif et pédagogique en enseignement adapté pour déficients visuels. SHC soutient ce projet dans la sélection des formateurs et dans l'élaboration du programme de formation.

Villages Bondeko

Le partenaire est les Villages Bondeko qui coordonnent 16 écoles pour sourds et malentendants réparties dans Kinshasa. Les Villages Bondeko ont été créés en 1979 à l'initiative du Cardinal Malula, Archevêque de Kinshasa (1917-1989). Ce sont plus de 2.000 enfants qui y sont scolarisés et plus de 400 membres du personnel (enseignants, kinés, assistants sociaux, médecins, comptables, coordinations).

Le projet DGD ayant pris fin en octobre 2013, quelques actions devaient encore être finalisées avec les Villages Bondeko en 2014. Un expert belge a **formé durant un mois des jeunes sourds au métier de boucher** dans l'atelier boucherie financé par SHC.

Avec le soutien du Fonds Carlier, les jeunes filles sourdes sélectionnées pour lancer leur atelier de couture ont continué leur formation. Mais jusqu'à ce jour aucune jeunes filles n'a encore pu lancer son atelier.

ABPAM-Belgique

L'ABPAM-Belgique soutient depuis plusieurs années l'UN-ABPAM. Une cinquantaine des jeunes aveugles sont soutenus dans leur scolarité par leur parrain en Belgique. Des actions ponctuelles permettent également de soutenir certains projets localement comme la construction de logements. Tout cela a été possible grâce à Nicole Herlin et son équipe qui gère ce projet avec énormément de cœur.

Move With Africa

Ce projet est une initiative de la Libre Belgique ayant comme objectif de permettre à de jeunes belges de découvrir l'Afrique via les ONG. Le projet de SHC a été sélectionné et ce sont 9 jeunes sourds du Centre Comprendre et Parler qui se sont rendus à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) durant les vacances de Pacques 2014. L'objectif était de **créer un lien entre les jeunes sourds du Burkina et de Belgique.**



Groupe de jeunes du CCP et de l'IJSF

Ce projet a été reconduit en 2014-15, et un groupe de jeunes sourds du CREE participera à cet échange durant les vacances de Pâques 2015.

SHC est membre de

- **Acodev**

Acodev est la Fédération des ONGs francophone et germanophone de Belgique. SHC a participé à des séances d'informations (sur les réformes de la DGD) et des formations.



- **FEONG** (Fédération des Employeurs ONG)

La FEONG est la fédération patronale du secteur de la coopération au développement.



- **NGO-federatie**

NGO-federatie est la Fédération des ONGs néerlandophones. SHC a participé à des séances d'informations sur les réformes de la DGD.



- **CCIH** (Centre de Concertation Internationale sur le Handicap) Burkina Faso

Le CCIH est une association qui regroupent les différentes ONGs actives dans le domaine du handicap au Burkina Faso. SHC est représenté au CCIH par ses deux partenaires locaux.



Nos partenaires financiers

SHC bénéficie du soutien de différent

- **DGD**

La DGD finance le projet cécité et surdité au Burkina Faso à hauteur de 80%.



- **Province Vlaams Brabant**

La Province du Brabant Flamand cofinance le projet cécité au Burkina Faso et le projet surdité au Burkina.



- **Fonds Carlier**

Le Fonds Carlier finance le projet des Villages Bondeko pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles sourdes de la filière coupe-couture.



- **Sensotec**

La société Sensotec a offert six imprimantes brailles de secondes pour le projet de l'ABPAM.



- **WBI**

Le Wallonie-Bruxelles-International cofinance le projet cécité au Burkina Faso.



- **La Libre Belgique**

Le quotidien La Libre Belgique est l'initiateur du projet Move With Africa qui a déjà permis à SHC d'envoyer deux groupes de jeunes sourds à la rencontre de jeunes sourds burkinabés au Burkina Faso.



- **CF2D**

L'asbl CF2D a offert à SHC du matériel informatique pour les imprimantes brailles des écoles de l'UN-ABPAM.



- **Ophthalmology Worldwide**

L'asbl Ophthalmology Worldwide a fait un don des 300 paires de lunettes pour le projet au Burkina Faso.



Défis pour 2015



L'année **2015** aura comme défi de renforcer **SHC** dans son expertise et dans ses synergies pour pouvoir encore améliorer la qualité de nos actions.

Projets

Le projet en partenariat avec **l'UN-ABPAM** financé par la DGD se clôturera fin 2015. L'objectif est d'introduire un nouveau projet d'un an pour l'inclusion au niveau du secondaire à la DGD.

Le projet avec la **FNESBF** se clôture en février 2015. Un nouveau projet a été introduit avec un volet post primaire qui permettra d'offrir aux enfants avec un handicap auditif une éducation du maternel au secondaire. Si ce projet est approuvé par la DGD, il commencera en mai 2015.

L'identification d'un projet « **cécité** » au **Sénégal** est en cours. Ce projet serait basé sur le même modèle que celui développé au Burkina Faso avec l'UN-ABPAM. L'objectif est de lancer le projet fin 2015.

Grâce au projet **Move With Africa** organisé par la Libre Belgique ce sont des jeunes sourds du CREE qui partiront pendant 10 jours à la rencontre des jeunes sourds d'une école pour sourds de Ouagadougou durant les vacances de Pâques.

Fonctionnement SHC

Maintenir une **stratégie de communication** efficace. SHC veut garder son site internet à jour, garder une bonne visibilité sur le web, continuer l'envoi d'une newsletter et utiliser

les opportunités pour renforcer sa visibilité.

Renforcer l'expertise de SHC en continuant à redynamiser les institutions belges travaillant avec des enfants avec un handicap sensoriel. De continuer le renforcement du Conseil d'Administration. L'objectif est d'augmenter le pool de formateurs. Redynamiser les comités scientifiques en surdité et cécité de SHC.

Au niveau **financier** le défi est de trouver les cofinancements des projets et de garder la même rigueur financière avec un contrôle mensuel.

Après cinq années consécutives avec un bénéfice, SHC travaillera pour assurer que 2015 soit la **sixième année consécutive avec un bénéfice**. L'objectif est de maintenir les fonds associatifs au-dessus des 100.000 € pour pouvoir assurer un avenir serein.

Les **outils de gestions et de suivi** développés en 2011 seront utilisés et perfectionnés pour assurer une gestion optimale et transparente. Tous nos partenaires devront être à même d'utiliser ces outils.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

SHC est habilité à délivrer des attestations fiscales pour tout don égal ou supérieur à 40 € par an (récupération de l'impôt jusqu'à 50% du montant versé).

Numéro de compte bancaire : 736-0003830-14

Contact :

Sensorial Handicap Cooperation
Rue Brogniez 46 – 1070 Bruxelles
Tél : 02.510.61.90
E-mail : info@sensorial.be
Site web : www.sensorial.be